

Le dim. 25 déc. 2022, 16:30, Kath Malherbe <catherinemalherbe0@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

Par cette enquête publique je souhaite partager mon étonnement que notre commune de 250 habitants de Presnoy ne nous ai pas informé plus tôt (avant le début de cette année), d'un projet d'une telle envergure dans notre village. Il y a eu un vrai manque de communication, d'information et surtout d'échange sur ce sujet, sur les objectifs, sur le pourquoi d'une telle implantation à l'entrée de notre village et si près des habitations. Ce sont en plus les meilleures terres cultivables sur lesquelles le choix d'implantation se porte ?

En ce début d'année nous avons eu pour information que les panneaux photovoltaïques permettraient d'abriter les moutons et agneaux et de les protéger.

Pourquoi et de façon beaucoup plus écologique, n'est il pas construit et installé des chalets en bois pour abriter les moutons et protéger les agneaux ? Si les moutons ont besoin de trouver de l'ombrage, l'été ou en saison, la plantation d'arbres ou d'arbres fruitiers sur les parcelles serait la bienvenue. Ainsi ce serait écologique, cela protégerait les terres, la faune et la flore.

Car que va-t-il se passer sous les panneaux avec une faible repousse, voir une absence de repousse de l'herbe, les insectes et du coup oiseaux ne seront plus les mêmes variétés et espèces qui vont venir sur ces espaces. Ils ne viendront pas nicher dans un tel environnement. Il me semble que ce ne sont pas quelques arbustes plantés pour former des haies qui vont être capables d'attirer toutes sortes de variétés et espèces d'insectes, d'animaux et d'oiseaux.

Ce genre d'installation de panneaux photovoltaïques peut se positionner sur des toitures, hangars, centres commerciaux, mais pas dans ce genre d'espace vert car si nous avons choisi de venir vivre et nous installer dans cette charmante commune, c'est pour la proximité de la Nature préservée et le bel environnement naturel. Comment peut on une seconde imaginer dénaturer ainsi un si bel espace.

Visuellement ce serait une catastrophe avec des "grillages", des caméras ??

Soyons juste réaliste et faisons preuve de bon sens. Pour les personnes qui se sentiraient moyennement concernées, imaginez cela le long de votre maison et de votre jardin ?

Seriez-vous OK ?

Ce projet est à repenser dans un espace loin des habitations, comme cela se fait habituellement, sur des terres "non cultivables".

Il est aisé de comprendre que ces entreprises, Abo Wind ou d'autres ont des arguments faciles auprès d'exploitants agricole dont on ne respecte pas le travail en rémunérant faiblement le prix de leurs récoltes et en leur faisant ainsi miroiter un revenu fixe, entre le prix de location des terres et l'indemnisation des KW produits.

Mes craintes et interrogations concernent :

- nuisance visuelle
 - nuisance énergétique car on ne connaît pas ce que produisent réellement les ondes électromagnétiques sur l'être humain.
 - Le ruissellement de l'eau sur l'ensemble des panneaux et la configuration du terrain vers le centre du bourg de Presnoy.
 - quel serait l'impact sur le prix de vente des maisons dans un tel environnement (vous porteriez vous acquéreur pour l'achat d'une maison en de pareilles circonstances) ?
- Je ne sais pas si j'aurais de votre part des réponses quant à mes interrogations et observations.

Bien cordialement

Catherine Malherbe

15 impasse la Chevalerie

45260 PRESNOY
Tel 06 14 83 01 00